

délibération :
D_2016_6_13

L'an deux mille seize, le vendredi 13 mai à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 09 Mai 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Votants : 21

**Objet : Demande de dérogation
inscription scolaire - Mme
Brain**

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur SUSSET Bernard

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Le Maire donne lecture d'une demande de dérogation scolaire, émise par Madame Brain. Résidant à Angoulême, elle souhaite scolariser sa fille, née en 2014 et actuellement gardée par une assistante maternelle du multi-accueil familial de Mouthiers, à l'école de Mouthiers, dès le mois de janvier 2017.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable à la demande de dérogation scolaire susvisée ;
- PRECISE que cette inscription ne pourra se faire qu'à compter de la rentrée de septembre 2017 ;
- PRECISE qu'aucune participation financière ne sera demandée à la commune de résidence ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 1

Emis le 13/05/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **26 MAI 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET.

